



## Grandes cultures Avertissement N° 9 – 12 juin 2015

### Ver-gris noir

- Légers dommages rapportés à quelques endroits.
- Dépistage et vigilance pour les champs de maïs qui n'ont pas atteint le stade 5 feuilles.
- Prévisions des dates du début de la coupe intensive par le ver-gris noir.

## VER-GRIS NOIR : DOMMAGES LÉGERS RAPPORTÉS À QUELQUES ENDROITS

### État de la situation

Les premiers dommages causés par les larves du ver-gris noir sont localisés et sont généralement faibles dans toutes les régions. L'ampleur des dommages varie d'un champ à l'autre impliquant seulement quelques feuilles grignotées ou des plants coupés (figure 1). Dans les régions centrales, les champs semés avant la mi-mai sont généralement parvenus au stade 5 feuilles, mais le stade des champs semés plus tard varie entre 2 et 4 feuilles. Dans les régions périphériques, le stade du maïs varie entre 2 et 4 feuilles. À partir du stade 5 feuilles, les larves ne parviennent généralement pas à couper les plants complètement. Toutefois, à ce stade, et avant l'émergence du point de croissance du maïs, les plus grosses larves (stade larvaire 6) peuvent tout de même transpercer la tige sous la surface du sol, ce qui pourrait provoquer un flétrissement du plant (figure 2).

Les champs où le maïs risque d'être coupé sont ceux qui n'ont pas atteint le stade 5 feuilles. Le risque pour ces champs est encore plus important s'ils ont été désherbés dans les derniers jours. En effet, les larves du ver-gris noir, préférant s'alimenter sur les mauvaises herbes, migrent vers les cultures commerciales à la suite du désherbage.



Figure 1 : Plant de maïs coupé par une larve du ver-gris noir  
Photo : B. Duval (MAPAQ)



Figure 2 : Flétrissement des nouvelles feuilles d'un plant de maïs en raison de larves du ver-gris noir qui ont transpercé la tige sous la surface du sol  
Photo : B. Duval (MAPAQ)

## Stratégie d'intervention

Les larves du ver-gris noir peuvent encore couper les plants et causer des dommages dans toutes les régions du Québec (figure 3). Les larves issues des premiers jours de ponte atteindront très bientôt le stade 6, où elles sont les plus gourmandes. **Le dépistage et la vigilance** demeurent donc de mise pour les champs de maïs qui n'ont pas atteint le stade 5 feuilles. Également, il serait préférable d'attendre que le maïs atteigne le stade 5 feuilles avant de procéder à un désherbage dans les champs à risque.

D'autres espèces de ver gris peuvent occasionnellement causer des dommages dans la culture du maïs et du soya. Toutefois, elles ne sont pas reconnues officiellement comme des ravageurs importants du maïs de grandes cultures en Amérique du Nord.

Les dommages causés par d'autres insectes peuvent facilement être confondus avec les dommages causés par des larves du ver-gris noir. Vous pouvez consulter le bulletin d'information intitulé « [La punaise brune dans le maïs \(sucré et de grandes cultures\)](#) » pour reconnaître les dommages causés par ces autres insectes. Vous pouvez aussi tasser les résidus et creuser autour du plant (il pourrait être nécessaire de creuser jusqu'à 15 cm de profondeur) pour trouver le ravageur et l'identifier afin de confirmer que les dommages sont réellement causés par le ver-gris noir.

Pour plus d'information sur le dépistage du ver-gris noir, les seuils économiques d'intervention et les méthodes de lutte, consultez le bulletin d'information intitulé « [Le ver-gris noir : biologie, dépistage et stratégie d'intervention](#) » et le dernier avertissement « [Ver-gris noir : prévisions des dates d'apparition des premiers plants coupés par les larves](#) ».

## Prévisions des dates du début de la coupe intensive par les larves du ver-gris noir

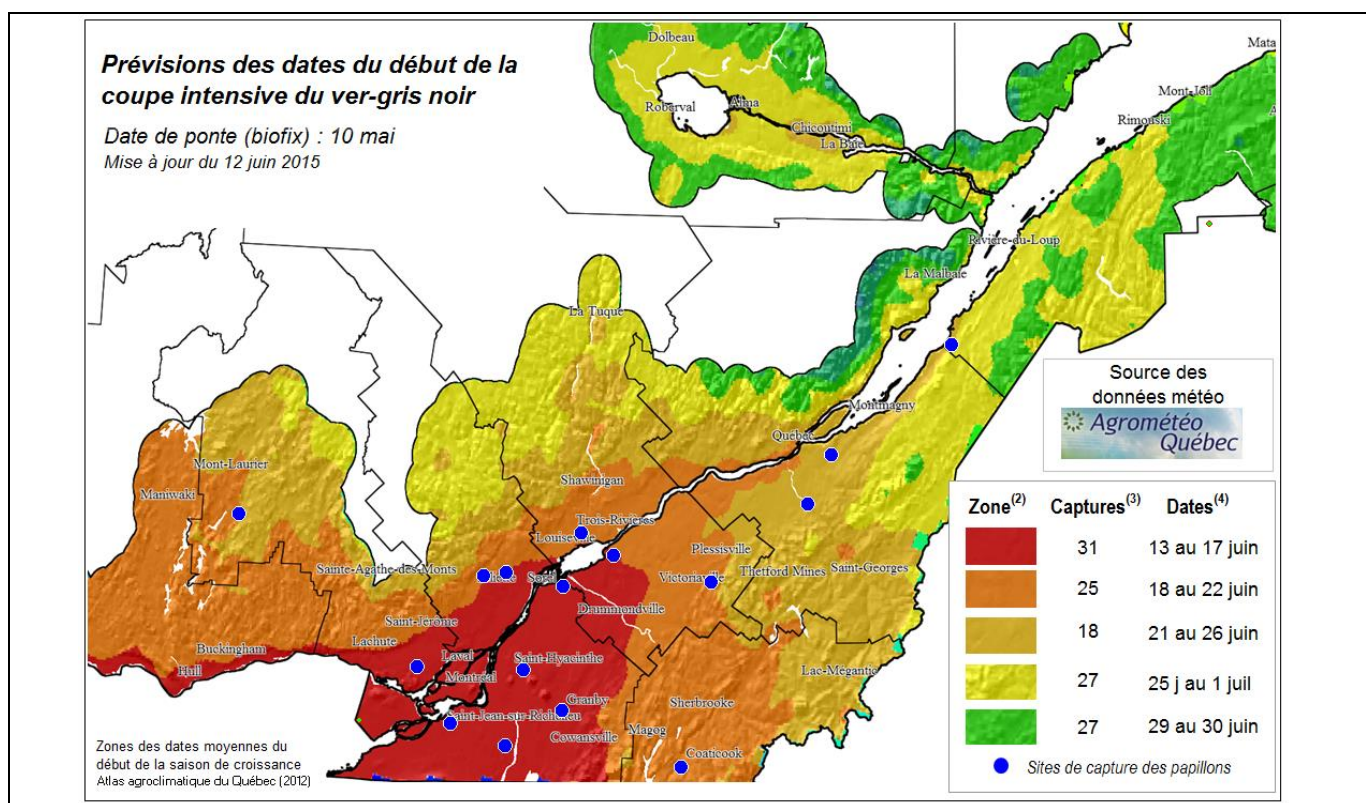


Figure 3 : Dates prévues<sup>1</sup> du début de la coupe intensive par les larves du ver-gris noir selon les captures effectuées durant la semaine du 4 au 10 mai

1. Selon les données météorologiques disponibles dans chaque zone (Agrométéo Québec) et les prévisions d'Environnement Canada.
2. Zones des dates moyennes du début de la saison de croissance en fonction des normales climatiques (Atlas agroclimatique du Québec).
3. Moyennes pondérées des captures de papillons par zone durant la semaine du 4 au 10 mai.
4. Période prévue de la coupe intensive pour une date de ponte fixée au 10 mai dans chaque zone.

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Claude Parent

Avec la collaboration de :

Brigitte Duval

[Groupe de travail sur les papillons](#)

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent – Coavertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claudesparent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claudesparent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 9 – Grandes cultures – 12 juin 2015*